

# Anciennes et nouvelles formes d'inégalités et de différenciation sociale au Québec

*Simon Langlois*

Le paysage socio-économique a changé considérablement au Québec depuis trente ans. De nouvelles formes d'inégalités sont apparues, qui viennent en quelque sorte côtoyer les clivages sociaux et économiques traditionnels, clivages qui sont eux-mêmes en profonde mutation. Par ailleurs, les facteurs qui engendrent ces inégalités de statuts et de niveaux de vie ne sont plus aussi clairement identifiés; les sources qui en sont à l'origine sont maintenant de plus en plus complexes et en interaction les unes avec les autres.

Nous tenterons de dégager l'évolution des inégalités socio-économiques, des oppositions de classes et des différences de styles de vie entendues au sens large au Québec depuis trente ans. Je fais référence à trois notions qui s'inscrivent dans des problématiques différentes pour bien marquer la nécessité d'ouvrir des perspectives d'analyse nouvelles et pour tenter de cerner comment se distribuent les positions sociales des individus dans notre société. Plutôt que de dresser un simple inventaire, nous proposons de voir l'évolution des inégalités et des différences à partir de leur genèse, à partir des mécanismes sociaux et des forces qui les affectent, qui leur impriment une direction. Cinq aspects ont été retenus; ils ne sont pas exhaustifs bien sûr, mais ils permettent de donner

une certaine cohérence à l'information descriptive disponible : l'État, le marché du travail, les genres de vie, les générations et les sexes.

## L'ÉTAT

L'État a joué un rôle-clé dans les changements qui ont marqué la stratification sociale au Québec. Ce rôle est connu : il suffira ici d'en rappeler brièvement quelques lignes de force.

Le développement accéléré du système scolaire et des appareils de l'État durant les années 1960 a favorisé une importante mobilité sociale chez les francophones. Plus instruits, ceux-ci ont occupé en grand nombre les nouveaux postes offerts dans une société en voie de se moderniser. Ces diplômés ont rapidement constitué une nouvelle classe moyenne, urbaine et scolarisée. Or, depuis au moins dix ans, le système scolaire ne joue plus manifestement le même rôle dynamique et de nombreuses brèches sont apparues dans le système. La scolarisation des Québécois francophones plafonne, la formation professionnelle connaît des ratés ; les études avancées progressent lentement. Bref, la question se pose de savoir si l'appareil scolaire est encore en mesure de soutenir une importante mobilité sociale collective, comme ce fut le cas durant les années 1960.

Les dernières décennies ont vu naître une véritable bourgeoisie d'affaires francophone qui n'existait pas, à toutes fins pratiques, au début des années 1960. Le rôle de l'État a été, cette fois encore, important. Il a d'abord servi de tremplin ou de terrain d'apprentissage à de jeunes cadres le plus souvent d'origine modeste, sans capital de relations sociales en milieu anglophone ou sans capital tout court, qui ont pu par la suite transférer, en quelque sorte, leur savoir-faire dans de grandes entreprises. Ces mouvements paraissent, ces dernières années, encore plus importants. L'État a aussi favorisé, concrètement, l'émergence de cette bourgeoisie d'affaires francophone par toute une série de mesures et d'interventions, depuis la Caisse de dépôt et de placement jusqu'au Régime d'Épargne Action.

S'interroger sur le rôle de l'État, c'est aussi s'interroger sur la redistribution de la richesse dans la société. Depuis 1960, l'État, tant fédéral que provincial, prélève et redistribue une part croissante du revenu national. La part du revenu personnel, en transferts directs à l'État, est

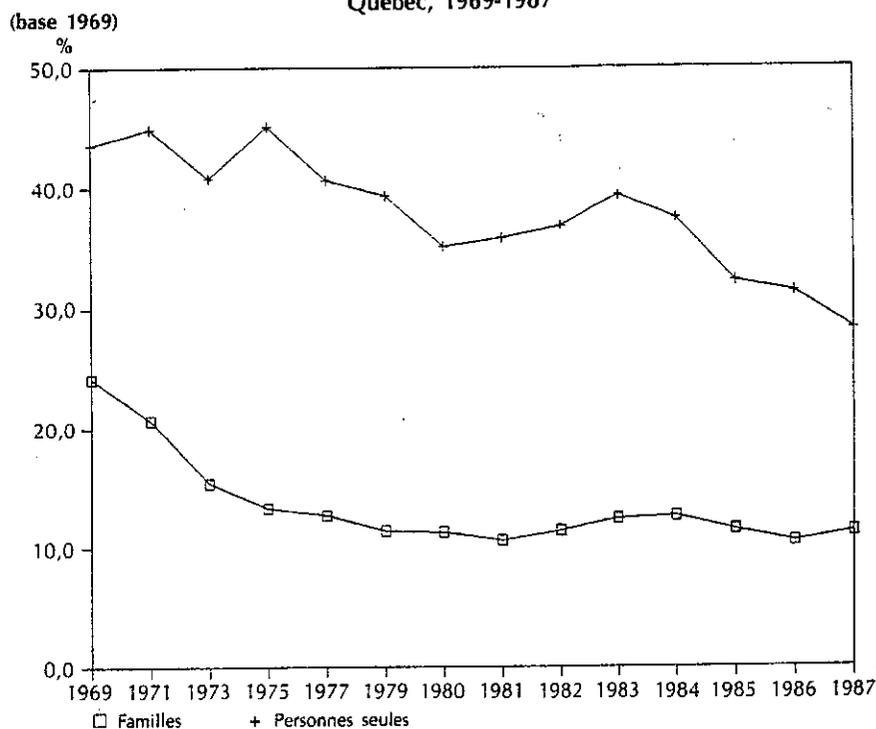
passée de 9,5 % en 1961 à 22,4 % en 1987 et la part des revenus personnels provenant des transferts de l'État aux individus, de 9,6 % à 16,6 %. Quel est le bilan de cette intervention ? A-t-on réussi, durant toutes ces années, à réduire les inégalités et à faire reculer la pauvreté ?

1. Pendant vingt ans, on a assisté à une diminution des inégalités de revenus par le biais de deux mesures : l'impôt et les transferts directs. Cette tendance s'est arrêtée au début de 1980 et les inégalités de revenus seraient depuis cette date assez stables, avec une certaine augmentation durant la récession de 1982. Les mesures de redistribution des revenus mises en place par l'État ont eu un effet réel de réduction des inégalités durant les années 1960 et 1970, mais leur impact a été plus limité durant les années 1980. L'effet des transferts et de la fiscalité a été essentiellement, depuis dix ans, de neutraliser l'inégalité croissante des revenus privés, et non plus de redistribuer la richesse, comme ce fut le cas durant les années 1960 et 1970.

2. Mais les paiements de transferts ne profitent pas seulement aux plus démunis. En 1985, 30 % de tous les paiements de transferts sont allés à des familles dont le revenu était supérieur à la médiane. Depuis 1970, cette proportion est croissante. Les familles à revenus moyens et élevés reçoivent une part grandissante des paiements de transferts. Le caractère universel des programmes sociaux fait en sorte que les classes moyennes et supérieures accaparent maintenant une part plus grande de l'argent redistribué par l'État.

3. La pauvreté et la dépendance restent importantes au Québec. Il y a eu une diminution marquée de la pauvreté des familles durant les années 1960 et 1970. C'est là un acquis de la Révolution tranquille qu'il importe de souligner. Dans le cas des familles, cette tendance s'est arrêtée autour des années 1980 et la diminution récente marque un retour à la situation observée à la fin des années 1970 (Graphique 1). La situation est quelque peu différente chez les personnes seules : elles sont plus nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu, mais cette proportion continue de diminuer. Si nous prenons le seuil de 1978, afin de tenir compte des changements observables dans l'évolution des revenus, la proportion des personnes à faible revenu aurait tendance à augmenter : de 17,6 % en 1979 à 18,1 % en 1986, soit 1 192 000 personnes cette année-là. Sur cette base, un peu moins d'une personne sur cinq au Québec pourrait être classée comme étant sous le seuil de faible revenu (Graphique 2).

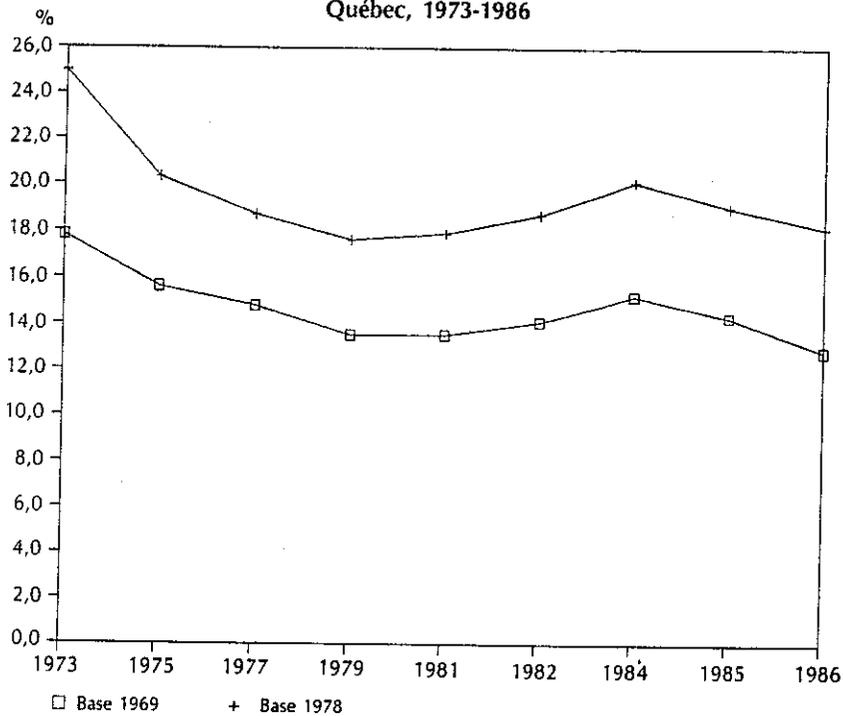
GRAPHIQUE 1  
Ménages à faible revenu  
Québec, 1969-1987



4. Une part importante de la population du Québec vit de l'aide sociale : 516 000 personnes en 1970, 594 000 en 1988, avec une pointe à 709 000 en 1985. Au total, 9,2 % de la population âgée de 0 à 64 ans en 1970, 10 % en 1988. Globalement donc, une personne sur 10 ayant moins de 64 ans est dépendante de l'État au Québec.

Malgré la richesse qui continue de se créer, depuis le début des années 1980, la proportion des personnes qui restent exclues ou en marge demeure presque inchangée et à un niveau élevé. Nous vivons donc dans une société qui, depuis maintenant plus de dix ans, parvient plus difficilement qu'auparavant à combattre les inégalités et qui lutte moins efficacement contre la pauvreté.

GRAPHIQUE 2  
Personnes à faible revenu  
Québec, 1973-1986



## LE TRAVAIL

Le travail et l'emploi restent des points d'ancrage privilégiés pour examiner la position sociale des individus dans la société et les inégalités. En toile de fond, le secteur tertiaire a continué sa poussée. La moitié des emplois s'y concentraient en 1961 ; la proportion est maintenant presque de trois sur quatre. Par ailleurs, une proportion croissante des travailleurs sont dans de très petites entreprises. Il y avait au Québec 3 600 entreprises comptant 100 employés ou plus en 1978 (en dehors des administrations publiques et des services non commerciaux) ; ce nombre a baissé à 3 400 en 1984 et il continue de décroître. Il y avait 101 000 très petites entreprises en 1978, et 137 000 en 1984. Et ce nombre continue de

croître. La part de l'ensemble des rémunérations versées par les grandes entreprises diminue et la proportion de l'ensemble des travailleurs qu'on y retrouve est à la baisse. Ces tendances, je le note au passage, sont inverses dans les grandes sociétés développées, notamment en Ontario, en France, en Allemagne de l'Ouest. L'économie du Québec est-elle en train de devenir une économie de PME? La question se pose avec encore plus de pertinence pour Montréal.

Reflet de cette tertiarisation, la structure professionnelle a connu de profonds changements depuis 1960. La proportion des emplois manuels non qualifiés a diminué et celle des emplois dans le secteur des services personnels et du commerce a augmenté, de même que les emplois de bureau. Le grand groupe d'emplois qui a fait le plus de gains depuis 1961 est celui des professionnels et des techniciens. Il en résulte, globalement, un plus grand étalement des statuts, mesurés ici strictement à partir de l'emploi. De nombreux indices laissent cependant croire que la classe moyenne des années 1960 et 1970 subit elle-même de profonds changements. Elle semble se fractionner en deux parties et, de moyenne qu'elle était, paraît devenir bimodale. Si l'on en juge par les dépenses de consommation et le style de vie, une partie d'entre elle continue d'améliorer sa situation alors que l'autre n'y parvient pas.

C'est dans le contexte d'une montée des petites entreprises, principalement dans le secteur des services, qu'il faut situer l'un des traits marquants du marché du travail des années 1980 : l'accentuation de la précarité du travail. Assez curieusement, cet aspect a beaucoup moins retenu l'attention que la montée du chômage, omniprésent dans les débats publics. Tout se passe comme si, à partir du moment où l'emploi était acquis, à partir du moment où le chômage diminuait, on cessait de s'interroger.

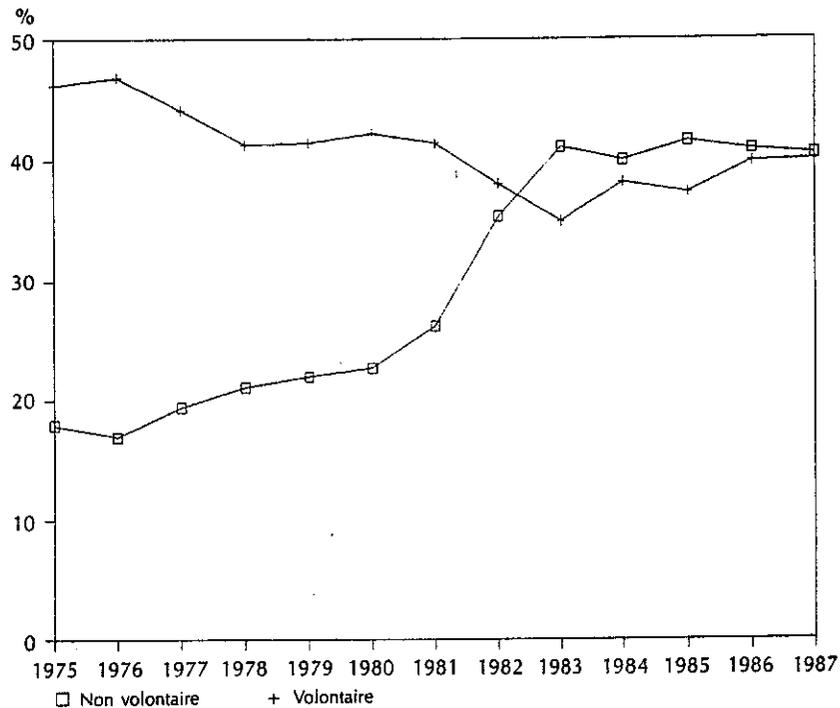
La précarité se développe et s'étend de plusieurs façons. Elle est d'abord le résultat d'un marché du travail axé sur des PME, à l'existence souvent éphémère. L'extension de la précarité est inévitable dans un marché du travail qui voit surtout se développer les services personnels et où l'emploi stagne, sinon régresse, dans les grandes entreprises. Même ces dernières alimentent l'extension de la précarité. On y retrouve de plus en plus un groupement parallèle de travailleurs et de salariés précaires, à côté des permanents et des réguliers, y compris dans les

appareils de l'État : travailleurs à contrat, remplacements, surnuméraires. Se constituent aussi deux catégories de travailleurs qui souvent effectuent le même travail, mais sans recevoir les mêmes avantages.

Le travail à temps partiel a continué de s'étendre : il touche maintenant 13,6 % de toute la population en emploi. Deux facteurs expliquent, du côté de la demande de travail, cette croissance : une nouvelle politique de gestion de la main-d'œuvre, axée sur la recherche de flexibilité, et la croissance de l'emploi dans les services. La recherche de flexibilité a caractérisé la fin des années 1970 et la croissance des services, les années 1980. On sait que ce sont surtout les jeunes qui travaillent à temps partiel. Mais la croissance du nombre des personnes ayant ce régime de travail a été la plus forte, depuis dix ans, dans le groupe d'âge le plus susceptible de travailler à temps complet, soit entre 25 et 45 ans. En conséquence, le travail à temps partiel est de plus en plus non volontaire. Il y a ici un changement majeur de tendance depuis 1975 (Graphique 3). Les femmes occupent en majorité ce type d'emploi et leur proportion s'est encore légèrement accrue ces dernières années. Mais, fait nouveau, celles-ci acceptent de moins en moins ce régime d'emploi sur une base volontaire.

Le graphique 3 mérite qu'on s'y attarde, car il illustre bien l'implication du travail et des autres aspects de la vie. Le travail à temps partiel touche deux groupements de travailleurs ayant des caractéristiques et des préférences très divergentes. Le premier est formé de jeunes et de personnes âgées, auxquels s'ajoutent un certain nombre de femmes avec des jeunes enfants et de femmes dans la cinquantaine qui reviennent sur le marché du travail, qui voient dans ce régime d'emploi une façon de concilier la vie active avec d'autres activités. Globalement, il s'agit de personnes qui connaissent une situation personnelle privilégiée ou favorable, par exemple des personnes sans dépendant ou qui vivent avec un conjoint ayant un emploi. Il en va différemment dans le second groupement : le travail à temps partiel y apparaît comme un choix forcé et contraint, comme une forme de travail précaire non voulue comme telle. Se retrouvent dans ce groupe des personnes les plus susceptibles de travailler à plein temps, soit celles qui ont terminé leurs études ou qui ne sont pas encore arrivées à l'âge de la retraite, donc des personnes en milieu de vie active, et notamment une proportion grandissante de femmes.

GRAPHIQUE 3  
 Emploi à temps partiel — raison donnée  
 Québec, 1975-1987

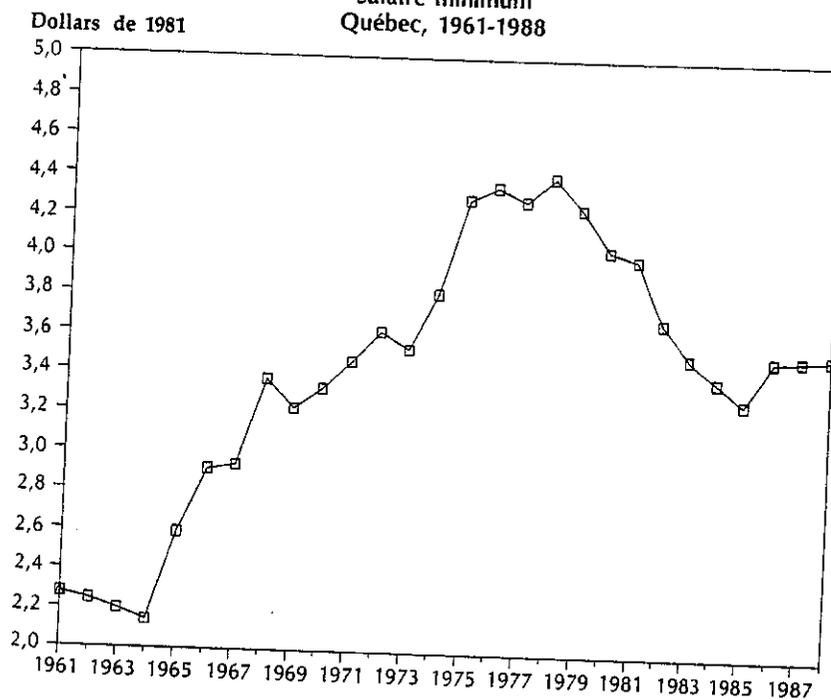


Cette polarisation s'est mise en place au fil des 10 ou 15 dernières années, elle s'est en quelque sorte accentuée après la récession économique du début des années 1980. Ces deux groupes sont maintenant à peu près d'égale importance. Le travail à temps partiel est donc pour les uns une forme précaire de travail, mais pour d'autres il est valorisé en tant que tel parce qu'il permet d'aménager autrement leur vie en accordant au travail salarié une place réduite. Comment expliquer cette polarisation? Il semble qu'elle résulte d'une sorte de rencontre entre deux grandes transformations sociales : celles qui affectent les entreprises et le marché du travail et celles qui marquent les modes de vie et les préférences des individus eux-mêmes.

Les emplois se différencient aussi d'après la couverture sociale des risques. Celle-ci est encore une fois inégalement accessible : les travailleurs les mieux nantis sont aussi ceux qui sont les mieux protégés. Enfin, la variance des salaires réels, analysés à un niveau assez désagrégé, laisse voir une augmentation des différences et des inégalités. Signalons au passage que le salaire minimum réel est en diminution depuis 1976 et qu'il s'est stabilisé au même niveau depuis 1985 (Graphique 4).

Globalement, on assiste depuis plus de dix ans à une sorte de retour en arrière et à l'extension des formes archaïques de l'organisation du travail que l'on croyait révolues : précarité, salaires réels en baisse, absence de protection sociale. La situation actuelle vécue par plusieurs centaines d'enseignants, depuis le primaire jusqu'à l'université, qui sont remplaçants à la leçon ou chargés de cours, est-elle si différente de la

GRAPHIQUE 4  
Salaire minimum  
Québec, 1961-1988



situation de leurs collègues des années 1940 ? Et l'on pourrait allonger la liste des exemples.

L'extension de cette précarité, principalement chez les jeunes travailleurs, pose en ce moment un défi particulier au syndicalisme québécois. Historiquement défenseurs des plus démunis, les syndicats parviennent plus difficilement à regrouper et à représenter les intérêts de ces travailleurs précaires.

## LES GENRES DE VIE

Jusqu'à tout récemment encore, la position occupée sur le marché du travail (ou la place occupée dans le système de production) était la principale source du statut social et aussi la principale source des inégalités. Si cette dernière reste encore importante, elle n'est cependant plus la seule. De nouveaux clivages sociaux sont apparus à la suite des changements importants observables dans les modes de vie et les genres de vie des personnes, au point où ceux-ci se présentent maintenant comme une nouvelle source d'inégalités.

La période que nous examinons n'a pas seulement été marquée par de profonds changements dans les statuts sociaux au sens traditionnel du terme : montée des classes moyennes, de la bourgeoisie d'affaires francophone, accentuation des statuts précaires, etc. Elle a aussi été marquée par la mise en brèche des genres de vie traditionnels. La famille étendue avait déjà cédé la place à la famille nucléaire au début de la Révolution tranquille. Or cette famille a été profondément remise en question avec l'avènement de ce que certains appellent la famille post-moderne. Celle-ci est de plus en plus centrée sur le couple lui-même. Les enfants, on le sait, y occupent une place restreinte, sinon marginale. Ils sont peu nombreux et on entretient avant tout avec eux une relation affective. La vie et le bonheur du couple passent avant tout.

Le travail salarié des épouses a complètement bouleversé la logique traditionnelle de la stratification sociale et de l'allocation des statuts sociaux. Il n'est plus justifié de payer des salaires plus élevés aux hommes qu'aux femmes parce qu'ils sont les principaux soutiens de famille. Le principe de l'égalité des salaires a remplacé le principe du salaire familial, encore en vigueur lorsque la Révolution tranquille s'est mise en branle. D'abord salaire d'appoint, le revenu des femmes mariées est vite devenu une composante essentielle et permanente du revenu

familial, créant ainsi une nouvelle source de différences entre ménages à deux revenus et ménages à un seul revenu. Or cet écart s'est agrandi encore depuis dix ans, le revenu familial augmentant plus vite que le revenu individuel.

La place occupée par la famille dans la société n'est plus seulement dépendante du travail d'une seule personne. Peut-on encore parler d'une famille ouvrière dans le cas d'un ouvrier marié à une secrétaire de direction qui gagne plus que lui ? Les recherches en sociologie urbaine ont montré que plusieurs quartiers des grandes villes étaient maintenant hétérogènes quant aux statuts sociaux traditionnels attribués à partir de l'emploi, mais homogènes quant au style de vie : deux revenus, une maison, un ou deux enfants, deux autos, une piscine hors terre, des équipements de ski, etc. Les événements qui marquent les modes de vie, notamment la rupture de l'union, causent maintenant des difficultés qui peuvent être aussi marquées que celles qui tirent leur source du marché du travail, comme la perte d'emploi. Le divorce, la rupture de l'union ou le défaut des pères à subvenir aux besoins des enfants après la séparation sont aussi des facteurs d'appauvrissement. Rappelons seulement que 57 % des familles vivant de l'aide sociale au Québec en 1988 étaient monoparentales.

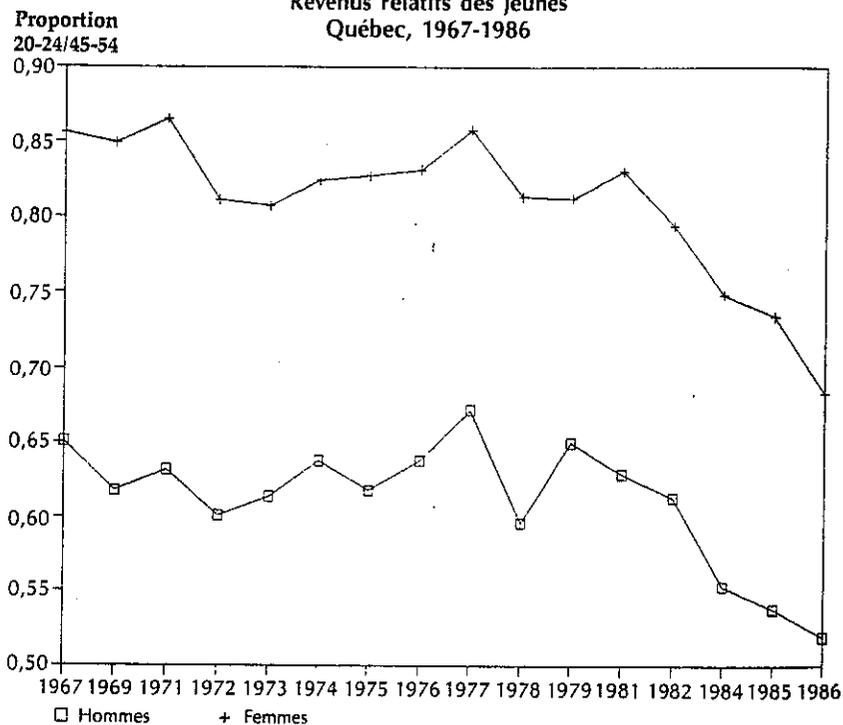
## LES GÉNÉRATIONS

On observe depuis au moins une décennie un clivage de plus en plus prononcé entre les générations. La situation relative des jeunes dans la société s'est détériorée pendant que celle des adultes d'âge mûr s'est améliorée. Je retiendrai, rapidement, quatre indicateurs pour illustrer cette tendance.

1. Les revenus relatifs des jeunes qui travaillent à plein temps sont en baisse importante. Et la situation ne s'améliore pas vraiment d'un groupe d'âge à l'autre, jusqu'à 35 ans environ (Graphique 5).

2. Les jeunes qui travaillent à plein temps ont plus souvent que les autres accès à des emplois précaires, sans protection sociale, fréquemment sans avantages sociaux. Une part importante d'entre eux se retrouvent dans ce marché du travail parallèle évoqué plus haut, tantôt à l'ombre des travailleurs réguliers, tantôt dans des entreprises éphémères sans possibilité de planifier l'avenir.

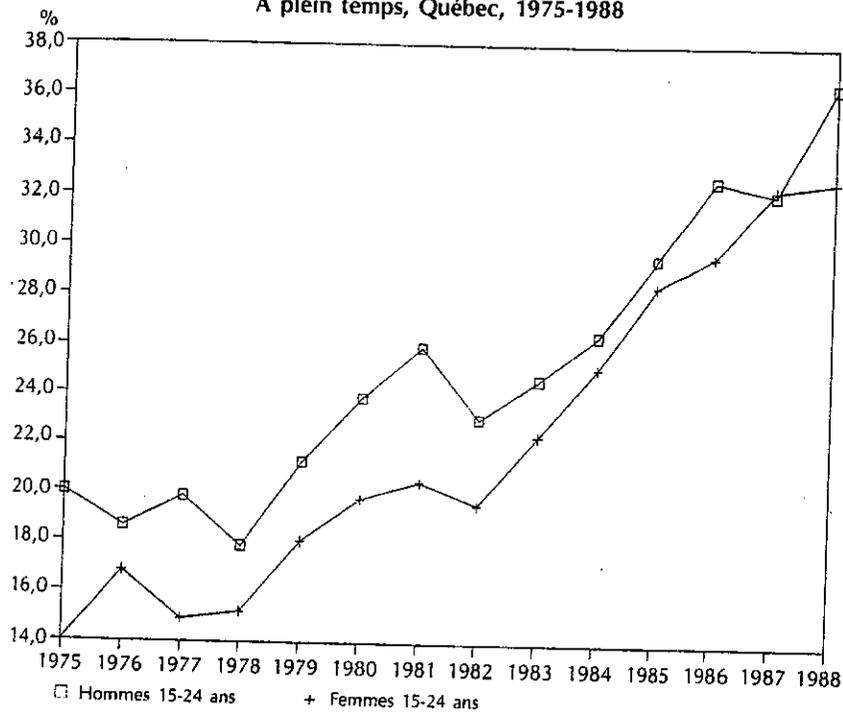
GRAPHIQUE 5

Revenus relatifs des jeunes  
Québec, 1967-1986

3. Les jeunes sont de plus en plus nombreux à travailler parallèlement à leurs études à plein temps. Le graphique 6 est pour le moins éloquent, étonnant même. Environ le tiers des étudiants inscrits à plein temps font aussi en même temps partie de la main-d'œuvre active et cette proportion a augmenté de façon marquée depuis dix ans. Ces jeunes étudiants constituent une sorte de tampon sur le marché du travail. Ils occupent plus de 40 % de tous les emplois à temps partiel, le plus souvent dans les services. Les entreprises y trouvent avantage, parce qu'elles ont ainsi accès à une main d'œuvre flexible ; les étudiants peuvent quant à eux augmenter leurs revenus, notamment pour maintenir à un niveau élevé leur consommation de biens et de services. Cette forte implication sur le marché du travail des étudiants inscrits à plein temps

GRAPHIQUE 6

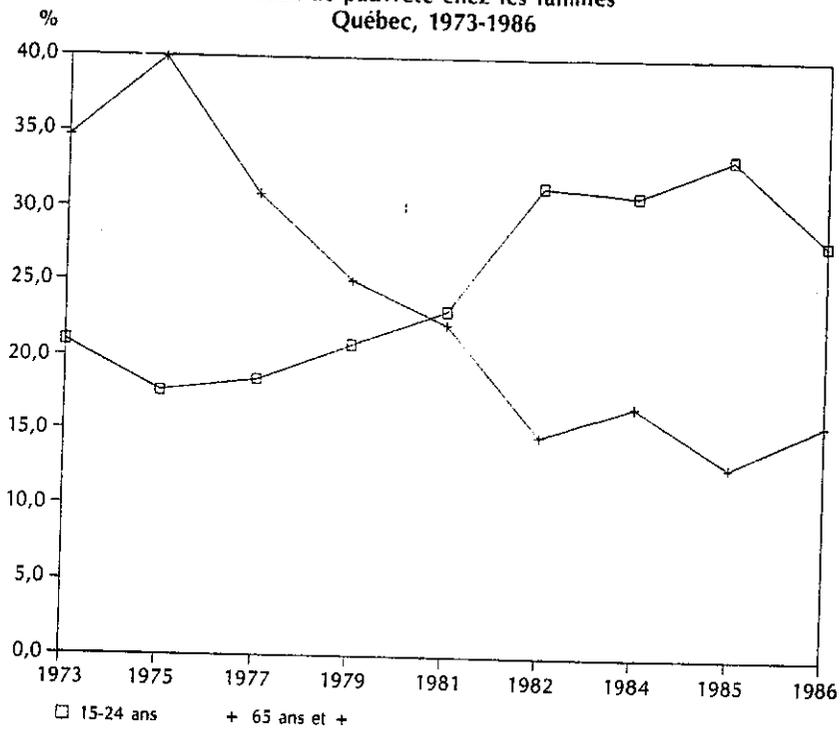
Taux d'activité chez les étudiants  
À plein temps, Québec, 1975-1988



dans des programmes d'études collégiales et universitaires les amènent cependant à moins s'impliquer dans leurs études. L'ampleur de ce phénomène est plus marquée au Québec qu'ailleurs. Nos programmes d'études seraient-ils moins exigeants? Quelles sont les conséquences sur les bas taux de «diplômation» qu'on ne cesse de déplorer?

4. Il y a un déplacement important de la pauvreté: en 1981, la proportion des jeunes familles sous le seuil de faible revenu a dépassé celle des familles âgées et l'écart n'a cessé de s'agrandir depuis (Graphique 7). Il y a donc un déplacement très net de la structure d'âge chez les pauvres. Le revenu net des personnes âgées a augmenté de façon marquée durant les années 1970, réduisant ainsi la proportion des pauvres

GRAPHIQUE 7

Taux de pauvreté chez les familles  
Québec, 1973-1986

dans ce groupe. Le supplément de revenu garanti a été instauré en 1967, en complément de l'allocation-vieillesse, pour les plus démunis, et l'allocation au conjoint âgé de 60 à 64 ans a été mise en place en 1975. Le nombre de retraités qui bénéficient du régime public de rentes a augmenté durant la période et une proportion importante des personnes âgées bénéficient de revenus tirés de leur patrimoine. Les revenus des jeunes n'ont pas suivi la même tendance. Le chômage les a frappés durement après 1975, et surtout dans les années 1980; les programmes de soutien du revenu — principalement l'aide sociale — sont moins généreux à leur endroit, surtout pour les jeunes âgés de moins de trente ans.

L'accumulation du patrimoine, enfin, accentue encore ces différences entre groupes d'âge. Épargne, propriétés, investissements, fonds de pension : les éléments du patrimoine sont très inégalement répartis, non seulement entre les groupes d'âge, étant fortement concentrés à la fin du cycle de vie, mais ils sont aussi répartis très inégalement entre les gens qui les possèdent. Voilà encore un autre aspect, fort peu étudié dans les travaux des spécialistes, qui contribue à accentuer les inégalités et les différences de comportement. Je ne citerai qu'un exemple pour l'illustrer. Depuis 1980, les personnes âgées de 55 ans et plus voyagent de plus en plus à l'étranger, l'écart s'agrandissant avec les jeunes de moins de 30 ans (Jean-Paul Baillargeon, dans *Téoros*, novembre 1989).

On objectera que toutes ces remarques, que toutes ces statistiques décrivent un effet de l'âge qui se corrigera par la suite. À d'autres époques, les jeunes ont connu eux aussi une situation désavantagée, qui s'est améliorée à mesure qu'ils ont vieilli. Or, l'observation des 10 ou 15 dernières années montre qu'il n'y a pas ici seulement un effet de l'âge. Il y a aussi un effet de génération : en vieillissant, les jeunes retrouvent *moins* que ce que les autres avaient au même âge. Cette tendance caractérise ce qui se passe jusqu'à 35 ans au moins. Seul l'avenir dira si cet effet de génération se maintiendra au-delà de ce groupe d'âge.

## LES SEXES

On ne saurait terminer cette revue rapide sur les statuts et les inégalités sans aborder la question des inégalités et des différences entre les sexes. Le domaine est déjà bien balisé, mais il y a encore place pour des analyses susceptibles de mettre en évidence des aspects moins connus.

À l'époque où la Révolution tranquille s'est mise en place, les femmes étaient encore assez peu présentes dans les emplois salariés. Elles étaient surtout concentrées dans les emplois corrélatifs à leurs rôles traditionnels : dans l'enseignement, la santé, les soins personnels, et elles y occupaient des positions subalternes. Cette segmentation persiste encore de nos jours, mais il y a moins de secteurs où elles sont absentes. On signale que la place des femmes dans les emplois manuels a diminué de façon marquée depuis 15 ans.

Dans les secteurs d'emploi où elles sont présentes, elles accèdent maintenant plus nombreuses aux échelons supérieurs. Les femmes ne sont plus seulement infirmières ; elles sont aussi médecins. Le secteur des emplois de bureau et du travail administratif — au sens large — regroupe encore le tiers des femmes en emploi, mais son importance relative est à la baisse. Les femmes accentuent leur présence aux deux bouts de l'échelle des statuts, dans les emplois moins qualifiés et plus précaires des services et des commerces, où plus du quart d'entre elles se retrouvent maintenant, et dans les positions supérieures : cadres moyens et supérieurs, dans les affaires, les professions, la gestion. On se dirige donc lentement vers une polarisation plus marquée des statuts sociaux chez les femmes, qui deviennent de plus en plus inégales entre elles, sur divers plans : les revenus personnels, le statut social, le niveau de vie, l'accès aux postes de prestige et de pouvoir. Sur le plan individuel, elles tendent à se rapprocher des hommes, qui sont eux-mêmes fortement inégaux entre eux. L'égalité des femmes avec les hommes implique plus d'inégalités entre les femmes.

Cependant, il est permis d'avancer que les femmes connaissent en ce moment des situations plus contrastées, plus hétérogènes entre elles que les hommes, parce que les changements observables dans la condition féminine les ont touchées de façon inégale. Ainsi, l'inégalité entre les femmes est davantage marquée dans les régimes d'emploi, la participation au marché du travail et l'emploi du temps. Très peu d'hommes travaillent à temps partiel après l'âge de 25 ans, alors qu'une femme sur cinq connaît ce régime d'emploi (et cette proportion est en progression depuis 1975). Il y a donc une variance de l'activité professionnelle plus grande chez les femmes et la variance de leurs revenus personnels s'accroît : les femmes qui accèdent aux positions les plus prestigieuses ou qui travaillent à plein temps retirent des salaires plus élevés, ce qui les éloigne davantage du groupe des femmes travaillant à temps partiel ou œuvrant dans les secteurs d'emploi féminisés et moins bien rémunérés. Les femmes ne participent pas au marché du travail dans les mêmes proportions selon l'âge. Les plus jeunes ont un profil plus continu d'activités et elles interrompent moins fréquemment leur carrière après la venue des enfants. Les femmes plus âgées sont actives en moins forte proportion et elles travaillent plus fréquemment à temps partiel. Les femmes sont aussi inégales entre elles pour ce qui est de l'emploi de leur temps. Dans l'ensemble, elles consacrent plus de temps que les hommes aux tâches domestiques et au soin des enfants. La double tâche

apparaît plus marquée chez les couples plus âgés car les hommes les plus jeunes partagent plus fréquemment avec leurs conjointes les tâches domestiques. Les femmes chefs de familles monoparentales doivent consacrer plus de temps aux travaux domestiques et assumer une double tâche, alors que les familles à double revenu ont fréquemment recours à des services extérieurs.

Les débats qui ont entouré, en 1989, l'examen du projet de loi sur le partage du patrimoine familial illustrent très bien ce clivage entre femmes, puisqu'on a alors vu s'opposer deux groupes aux intérêts bien distincts.

\* \* \*

La Révolution tranquille a été faite en bonne partie pour la jeunesse québécoise, pour lui donner à la fois des diplômes et des emplois. N'est-il pas paradoxal de constater en ce moment que les institutions en place et les groupements de personnes qui en ont le plus profité laissent si peu d'espace aux nouvelles générations? Il s'agit là d'une situation qui n'est voulue par personne; force est, pourtant, de constater qu'elle est bien réelle.

Les premières analyses de la Révolution tranquille ont toutes insisté sur l'avènement ou la mise en place d'une classe moyenne qui reposait sur ce que Fernand Dumont a appelé, en 1981, des pouvoirs politiques, une classe moyenne dont les membres œuvraient dans l'enseignement, l'administration publique, les affaires sociales, les médias et même les syndicats, une classe, donc, qui a tiré profit de la modernisation, du changement et de la mise en place de l'appareil de l'État au sens large.

De nos jours, il n'est plus possible de tracer avec autant de netteté les contours de cette même classe moyenne ni de dégager aussi clairement à partir de quoi elle se constitue. Le travail et l'emploi restent, bien entendu, des points d'ancrage d'une grande importance. Mais la hausse inégale des revenus réels, l'avènement des doubles revenus, la baisse de la fécondité des couples, la taille réduite des familles, la longue période du nid vide: voilà autant d'éléments susceptibles d'affecter les styles de vie, la consommation, le statut et la place occupée dans la société. Cette dernière est maintenant déterminée de façon complexe parce que plusieurs dimensions s'entremêlent. Nous l'avons clairement vu à propos

du travail à temps partiel. La précarité est associée à la faiblesse des revenus et à la pauvreté ; mais la rupture des unions peut aussi l'entraîner. Le chômage d'un individu n'a pas le même impact sur le niveau de vie dans une famille à double revenu que dans une famille monoparentale.

Si ce diagnostic est juste, il faudra en tirer des enseignements pour réajuster les programmes sociaux mis en place depuis la Révolution tranquille et pour revoir les institutions que le Québec s'est donné ou en rectifier les orientations, ou pour remettre en cause les privilèges acquis au fil des ans.